

DÉLIBÉRATIONS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Réf. : CV/D116_2021

Séance du 09.12.2021 – Convocation du 1^{er}.12.2021

Compte rendu affiché le 17.12.2021

Président de séance : Éric BELLOT

Secrétaire de séance : Eva ARTETA-CRISTIN

Présents

Éric BELLOT, Eva ARTETA-CRISTIN, Anne MOREL, Vincent ALAMERCERY, Séverine DEJOUX, Jérôme JARDIN, Florian JEDYNAK, Michel ROULLIAT, Florence GAGNEUR, Yves ARTETA, Kamal DJEMAA, Roger PEDOJA, Véronique CHIAVAZZA, Gérard PLAISANTIN, Odile BALTHAZARD, Claire AZEMA, Nicole MESSÉGUÉ, Nasser MESSAÏ, Leïla BEN MAHFOUD, Philippe JUSTE, Alain LABAT, Patrick SAILLOT, Gisèle COIN, Guillemette DEBORDE, Christophe BRUNETTON, Patrick RACHAS.

Absents représentés

Nicolas PASTY par Éric BELLOT ; Isabelle BOGAS par Vincent ALAMERCERY, Nelly NAVARRO-TACHON par Patrick RACHAS.

Nombre de conseillers	
En exercice	29
Présents	26
Votants	29
Exprimés	29

Objet : Tarifs TTC 2022 Salles et équipements municipaux

Le Conseil Municipal, à l'UNANIMITÉ :

- OUI l'exposé de Madame l'Adjointe Déléguée, et après avoir délibéré,
- VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
- VU l'avis de la Commission municipale Vie locale et culturelle du 16 novembre 2021,
- VU le budget communal,
- **DECIDE :**
 - **D'ADOPTER** les tarifs annexés à la présente délibération pour la location des salles et des équipements sportifs municipaux,
 - **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces relatives à cette affaire,
 - **DIT** que ces recettes seront prévues à l'article 752 du budget communal.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lyon dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

Après en avoir délibéré les mêmes jour, mois et an que ci-dessus.

Pour extrait conforme,
Neuville-Sur-Saône, le 9 décembre 2021

Le Maire,
Eric BELLOT.

Acte rendu exécutoire après

- Dépôt en Préfecture le 14/12/2021
- Publication ou affichage le 14/12/2021

Eric BELLOT, Maire.

